

Sommaire

Sommaire	page 1
Où nous contacter ?	page 2
Le planning des activités	pages 3 et 4
Vive l'ennui !	page 5
L'enfant qui s'ennui	page 6
L'imagination et la créativité des tout-petits	pages 7 et 8
J'ai peur	page 9
L'importance des transmissions chez l'assistant maternel	page 10
Ce qui change pour le CMG, Pajemploi : une déclaration par enfant	Page 11
C'est l'heure de la recette !	page 12
Idée de bricolage	page 13
Quelques références	page 14



La fête de l'été !

Bloquez la date !

La fête de l'été c'est le :

Samedi 13 juin !

Surveillez votre boîte mail,
les invitations arrivent à la mi-mai.

Où nous contacter ?

Permanences téléphoniques Rendez-vous

au Pôle Enfance Jeunesse
257 Rue Saint Auban 02800 LA FERRE
et

Dans les locaux du Service d'Aide à Domicile
16 Rue Albert Catalifaud 02800 La Fère

Lundi 13h45 à 17h15
Mardi 8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Mercredi 8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Jeudi 13h45 à 17h15
Vendredi 8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15

Téléphone : 03.23.38.42.20.
Mail : rpe@ctlf.fr

Cristelle, Magalie et Barbara à votre écoute.

Possibilité de recevoir les Assistants Maternels et
Parents Employeurs dans les locaux de la mairie de
Caumont :

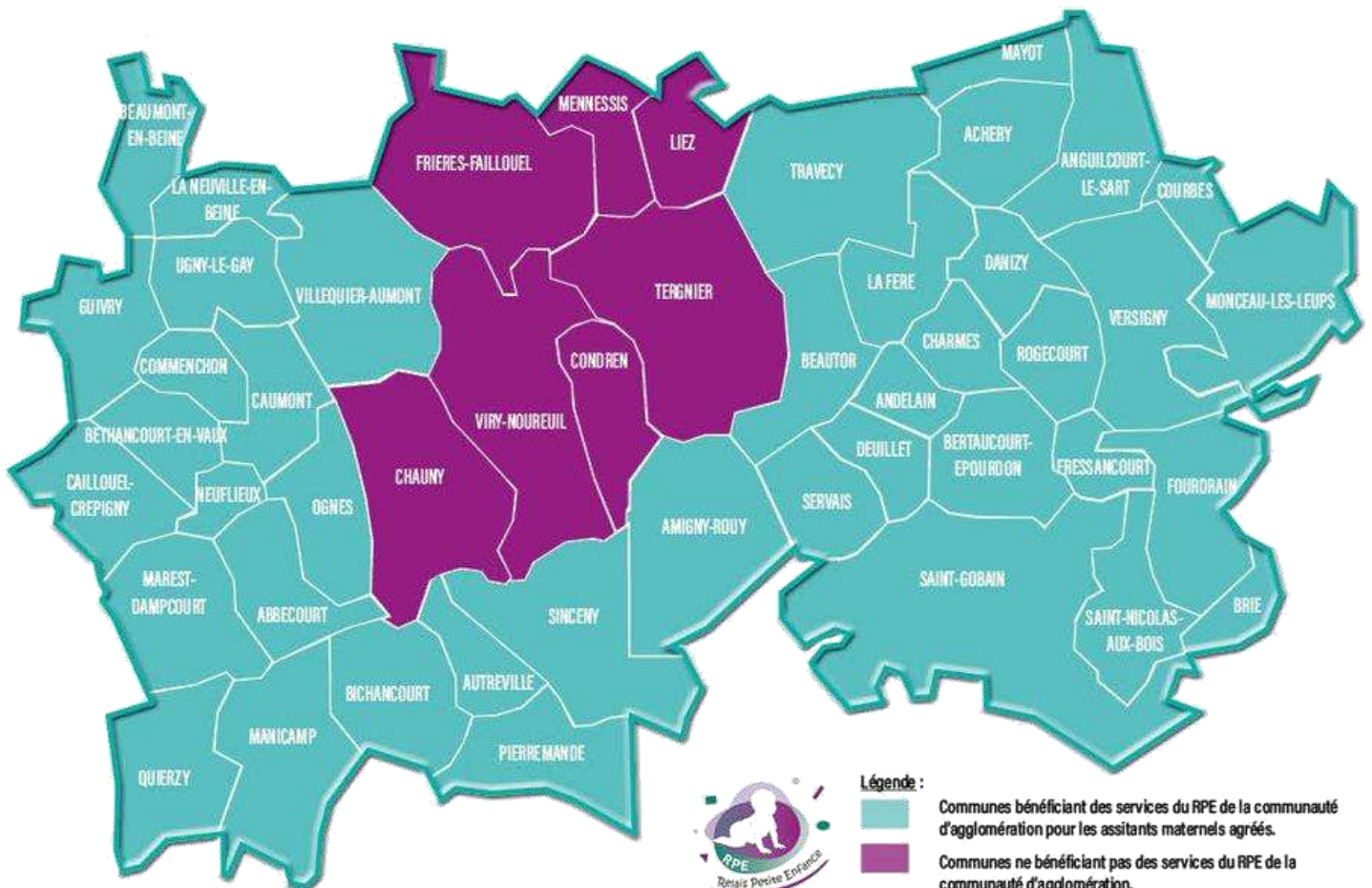
► le mercredi de 13h30 à 16h sur rendez-vous.

Ateliers d'éveil

(hors vacances scolaires)
au Pôle Enfance Jeunesse
257 Rue Saint Auban 02800 LA FERRE

Lundi et jeudi de 9h30 à 11h30
(accueil à partir de 8h45)

► **Sur inscription** à partir de chaque vendredi
(8h30) pour la semaine suivante.



Le planning Des activités

Les jours d'activités sont les suivants :

→ **Lundi et jeudi matin**
au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère
(sur inscription à partir du vendredi de la
semaine précédente)



Activités Thématiques

Les 2 et 5 mars : Le paysage printanier
Les 9 et 12 mars : Les épaulettes
Les 16 et 19 mars : La poule
Les 23 et 26 mars : Le panier de Pâques

Événements Spéciaux


Le 13 mars : Le défilé du carnaval
Le 20 mars : La semaine nationale de la petite enfance
(Thème : l'équilibre)



Activités Thématiques

Le 2 avril : La motricité
Le 9 avril : La chasse aux oeufs
Les 27 et 30 avril : Le muguet

Événements Spéciaux

Le 4 avril : Séance CinéJeunes 
Le 10 avril : Partenariat LAEP/RPE
Matinées à thème ouvertes aux Parents, Assistants Maternels et Enfants. (Thème communiqué en début de mois).



Activités Thématiques

Les 4 et 7 mai : Les pompons
Le 11 mai : La manipulation de graines
Le 21 mai : Snoezelen
Le 28 mai : Snoezelen

Événements Spéciaux

Le 22 mai : Partenariat LAEP/RPE
Matinées à thème ouvertes aux Parents, Assistants Maternels et Enfants. (Thème communiqué en début de mois).
Le 30 mai : Matinée parentalité spéciale Snoezelen



Activités Thématiques

- Le 1er et le 4 juin : La chenille
- Les 8 et 11 juin : La fête des parents
- Les 15 et 18 juin : Le portrait
- Le 25 juin : La patouille à la farine de maïs
- Le 29 juin : Les jeux libres

Événements Spéciaux

- Le 3 juin : La kermesse des Relais
- Le 13 juin : La fête de l'été



Activités Thématiques

- Le 2 juillet : Les jeux libres

Événements Spéciaux

- Le 3 juillet : La fiesta boum boum



- Lundi 30 mars
- Lundi 18 mai
- Lundi 22 juin

de 9h30 à 11h30
 Au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère

Matinées ouvertes aux Assistants Maternels, qui permettent l'échange et la réflexion sur les pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questionnements qui en résultent.

Vive l'ennui !

Voici trois raisons pour vous réconcilier avec, et aider l'enfant à l'aimer (un peu, beaucoup, à la folie !)

1. S'ennuyer aide l'enfant à stimuler sa créativité et à résoudre des petits problèmes tout seul. Cela le met à l'écoute de son monde intérieur, de ses envies propres. Il apprend ainsi à se connaître.

2. Trouver des solutions tout seul développe sa confiance en lui.

La conclusion qu'il en tire ?

Même tout petit, il ne dépend pas toujours des autres pour vivre, il peut se faire confiance.

3. S'ennuyer permet de regarder son environnement différemment.

La goutte d'eau sur la vitre, la fourmi, la plante qui pousse, les détails de sa chambre... Tout ceci développe son sens de l'observation et sa capacité de contemplation.

Pas de malentendu...

Bien sûr, il ne s'agit pas de laisser l'enfant jouer tout seul, tout le temps ! Mais ménager dans son emploi du temps, des moments libres, où il est seul, lui fera le plus grand bien.

L'enfant qui s'ennuie

Tous les enfants connaissent l'ennui un jour ou l'autre. C'est normal. Mais saviez-vous qu'il y a des avantages à laisser un tout-petit s'ennuyer et chercher des moyens de s'amuser seul ?

Pourquoi les parents et les enfants sont-ils mal à l'aise avec l'ennui ?

S'ennuyer de temps à autre, c'est normal pour un enfant. Toutefois, comme notre société valorise une utilisation efficace du temps, l'ennui est souvent mal vu. C'est pourquoi certains parents tentent toujours d'occuper leur enfant dès qu'il dit s'ennuyer en lui trouvant différentes activités intéressantes à faire.

D'ailleurs, certains parents remplissent l'agenda de leur enfant en lui planifiant des activités ou en l'inscrivant à des cours. Bien sûr, cela part d'une bonne intention : les parents veulent le meilleur pour leur enfant. Toutefois, en organisant tout pour eux, les tout-petits ont peu de temps libre pour apprendre à s'organiser et à décider de ce qu'ils veulent faire. Ils peuvent ainsi être démunis lorsqu'ils ont du temps libre et qu'ils s'ennuient.

De plus, les enfants qui fréquentent un service de garde peuvent aussi trouver difficile de gérer leur moment d'ennui parce qu'ils ont l'habitude d'avoir de nombreux partenaires de jeu. Même s'ils ne jouent pas toujours avec les autres enfants à la garderie, leur simple présence est stimulante et divertissante pour eux. Cela peut aussi faire en sorte que des tout-petits se sentent mal pris lorsqu'ils se retrouvent seuls : ils s'ennuient et ne savent pas comment jouer seul.

Les bienfaits de l'ennui pour un enfant

Il est important qu'un enfant vive de l'ennui de temps à autre. S'ennuyer aide à stimuler sa créativité et à résoudre de petits problèmes. Quand un tout-petit est seul et qu'il s'ennuie, c'est l'occasion pour lui d'être à l'écoute de son monde intérieur, de ses envies et de ses goûts. Ne rien avoir à faire lui permet donc de développer son monde imaginaire et sa créativité pour s'amuser en plus de lui apprendre à être bien avec lui-même.

L'ennui permet aussi de voir la réalité différemment. Un enfant qui s'ennuie remarque des détails qui lui échapperaient s'il était occupé. Par exemple, c'est parce qu'il s'ennuie qu'il observe le trajet de la goutte d'eau qui descend le long d'un carreau de la fenêtre ou qu'il remarque cette fourmi qui avance tout doucement sur la galerie. Il pourra alors inventer toute une histoire autour de cette goutte d'eau ou de cette fourmi s'il a l'occasion de vivre ces moments seuls.

Lorsqu'il s'ennuie, un tout-petit s'habitue aussi à jouer seul. Il apprend ainsi à décider par lui-même. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Quand un enfant arrive à jouer seul dans ses moments d'ennui, il développe également son autonomie. Le jeu libre dans lequel un tout-petit décide lui-même ce qu'il fait lui apprend à se débrouiller sans avoir constamment besoin du soutien des autres. Une qualité qui va l'aider toute sa vie à bien fonctionner par exemple à la garderie et à l'école.

Comment encourager son enfant à jouer seul

Plus le tout-petit sera capable de jouer seul, moins il s'ennuiera. Certains enfants n'ont toutefois pas appris à jouer en solitaire. Voyez comment vous pouvez l'encourager à jouer seul.



- **Passez du temps avec l'enfant.** Cela peut vous sembler contradictoire, mais ces moments d'affection et d'intimité sont prioritaires pour le tout-petit. C'est ce qui lui permet de se sentir aimé et de gagner la confiance et l'autonomie nécessaires pour jouer tout seul.
- **Commencez une activité avec lui, aidez-le au début, puis éloignez-vous pour le laisser continuer seul.** Pour l'encourager à créer lui-même ses jeux, vous pouvez, faire des commentaires positifs sur sa façon de s'en sortir, comme « Elle est vraiment haute, ta tour! ».
- **Réservez du temps pour le jeu libre dans l'horaire de l'enfant.** Ces moments seront peut-être ennuyeux au début, mais deviendront, avec le temps, des moments de jeux spontanés enrichissants pour lui.
- **Ne vous précipitez pas pour occuper l'enfant quand il s'ennuie.** Aidez-le à mettre des mots sur ce qu'il ressent en disant par exemple : « J'ai l'impression que tu t'ennuies. Ce n'est pas toujours facile de choisir ce que l'on a envie de faire. Je te comprends, moi aussi, ça m'arrive. » Encouragez-le à prendre des initiatives : « J'ai confiance en toi. Tu vas trouver quelque chose à faire. »
- **Suggérez-lui quelques idées au besoin.** Vous pouvez lui demander par exemple : « As-tu le goût de faire un puzzle ? » ou « Veux-tu qu'on sorte ton train? ».
- **Laissez à la portée du tout-petit des jouets adaptés à ses capacités et à ses goûts.** S'il a facilement accès à des jouets qu'il apprécie, l'enfant trouvera plus facilement des façons de s'amuser sans votre aide.

Plus la confiance de l'enfant grandit, plus il arrive à jouer seul dans une autre pièce. Il ne sent plus nécessairement le besoin de jouer sous vos yeux.

À retenir

- ⇒ Certains enfants se trouvent démunis quand ils s'ennuient parce qu'ils sont habitués de faire des activités structurées et qu'ils sont souvent entourés d'autres enfants.
- ⇒ L'ennui force l'enfant à trouver des façons de s'amuser seul. Cela développe sa créativité et son autonomie.
- ⇒ Pour habituer le tout-petit à jouer seul, commencez une activité avec lui et éloignez-vous un peu, suggérez-lui des idées de jeu et prévoyez du temps pour le jeu libre.

L' imagination et la créativité des tout-petits

Tous les enfants ont de l'imagination, c'est-à-dire la faculté qui leur permet d'avoir des idées dans leur tête. Ils ont aussi tous un potentiel de création, c'est-à-dire une capacité de s'exprimer avec des idées originales.

Quand un enfant exprime-t-il sa créativité ?

Un enfant fait preuve de créativité et d'imagination, entre autres, lorsqu'il dessine, peint, découpe ou fait du modelage. C'est aussi le cas lorsqu'il s'amuse à faire semblant d'être un policier qui combat des méchants. Même chose quand il invente des histoires, prépare des « recettes » dans un carré de sable, réalise une construction avec des blocs, fait parler ses toutous ou parle avec un ami imaginaire.

Même si tous les enfants ne démontrent pas le même niveau d'imagination et de créativité, il s'agit d'une compétence qui peut se développer et s'améliorer.

À quoi servent la créativité et l'imagination ?

Entre 2 ans et demi et 6 ans, les enfants ont une imagination particulièrement active. C'est une période intense où ils sont très curieux des autres et du monde qui les entoure. Comme ils ne comprennent pas tout, leur imaginaire se charge parfois de leur donner des réponses à des questions ou à certains phénomènes. Par exemple, un enfant pourrait penser que les rôties sont brûlées parce que le grille-pain est fâché ! La créativité favorise aussi la recherche d'idées ou de solutions originales quand se présente un problème.

La créativité et l'imagination aident également les enfants dans leur développement. Par exemple, les jeux imaginaires où le tout-petit s'amuse à faire semblant contribuent au développement de ses habiletés sociales. Lorsqu'il joue au médecin ou qu'il s'amuse à être un parent qui console un bébé, l'enfant développe son empathie, son écoute et sa compréhension du monde. Ces jeux de rôle lui permettent de « pratiquer » les manières d'agir, les bonnes choses à dire, les comportements à avoir, etc.

L'imagination peut également faire « voir » aux enfants des choses qui n'existent pas, par exemple des monstres sous leur lit. Mais cette même imagination les aide aussi à affronter certaines peurs. Par exemple, lorsque l'enfant s' imagine être un superhéros capable de combattre tous les méchants de la Terre, il développe sa confiance en lui.

Comment favoriser la créativité d'un enfant ?

Vous pouvez aider l'enfant à développer son imagination et sa créativité par de petits gestes. En voici quelques-uns :

- Laissez l'enfant créer librement, sans lui imposer de règles. S'il veut dessiner des nuages jaunes ou construire un bateau avec ses blocs sans suivre de plan, c'est parfait ! Accueillez ses idées créatives et laissez-le les exprimer.

- Évitez de lui dire des phrases comme : « Ce n'est pas la bonne couleur », « Ça ne se peut pas ! » ou « Ce n'est pas comme ça que ça marche ! ». Cela pourrait lui enlever son envie de créer et le faire douter de ses idées, de son imagination et de sa créativité. Il peut même perdre confiance en lui et ne plus oser prendre l'initiative, car il se demandera sans cesse : « Est-ce que c'est comme ça qu'il faut faire ? »

- Privilégiez les feuilles blanches pour les dessins, car elles laissent davantage place à l'imagination et à la créativité que les cahiers à colorier. Avec ces cahiers, le tout-petit n'a plus besoin de réfléchir au dessin qu'il aimerait créer, car il est déjà tracé. Une utilisation fréquente des cahiers à colorier prive donc l'enfant de son expressivité et de son unicité.

- Laissez le tout-petit s'amuser avec des boîtes, des bouts de corde, des contenants vides, des morceaux de tissu, des emballages, etc. Ces objets, qui ne sont pas faits pour jouer, offrent souvent plus de possibilités de création que les jouets à usage unique.

- Favorisez toujours le plaisir avant le résultat. L'important est vraiment que l'enfant s'amuse, et non que sa création soit parfaite. S'il n'aime pas sa création ou est découragé, ne banalisez pas ce qu'il ressent. Écoutez-le et soutenez-le en lui disant, par exemple : « Ça prend plusieurs dessins pour que notre main nous écoute et fasse le dessin que l'on veut. »

Chaque enfant est unique et ses créations devraient également être uniques.



- Donnez la chance à l'enfant de s'ennuyer à l'occasion pour lui permettre de développer son imagination, par exemple en s'inventant un jeu ou une histoire pour s'occuper. De même, limitez l'utilisation des écrans, car ils peuvent empêcher le tout-petit d'avoir du temps pour s'ennuyer et créer.
- Racontez souvent au tout-petit des histoires à partir de livres, de souvenirs ou de votre propre imagination. Grâce à elles, il apprend à structurer une histoire dans le temps : ce qui s'est passé avant, pendant et après.
- Laissez l'enfant se salir et faire un certain désordre lorsqu'il crée. Cela lui permet de créer sans se sentir pris dans un cadre. À la fin d'une activité de peinture par exemple, vous pouvez lui donner un linge humide pour nettoyer la table, ce qui lui donne de bonnes habitudes.
- Chantez, dansez ou jouez des percussions avec l'enfant en écoutant de la musique.
- Aménagez un « coin créatif » chez vous avec du matériel pour dessiner, bricoler, se costumer, faire de la musique (ex. : tambours, maracas). Si possible, ajoutez un miroir à proximité.
- Félicitez le tout-petit lorsqu'il fait preuve de créativité. Si un problème survient (ex. : dégât de peinture, dessin déchiré par accident, construction de blocs qui s'écroule), dites-lui que ce n'est pas grave et que c'est quelque chose qui arrive lorsque l'on fait ce type d'activité. Encouragez-le ensuite à trouver une solution.
- Si possible, amenez le tout-petit à la bibliothèque, au musée, à des expositions ou à des spectacles de théâtre pour enfants. Être en contact avec différentes formes d'expression créative et d'idées pourrait l'aider à enrichir son imagination.

Est-ce que toute activité artistique est créative ?

Certaines activités dirigées ne favorisent pas nécessairement la créativité chez les tout-petits, par exemple les cours de danse, de peinture ou de musique. Dans plusieurs cas, ce type de cours mise plutôt sur la technique, ce qui laisse moins de liberté à l'enfant.

Toutefois, on peut voir ces activités comme un outil pouvant ultimement mener à une démarche créative. En effet, si un enfant apprend les bases de la musique par exemple, une fois celles-ci maîtrisées, il réussira mieux à s'exprimer grâce à cet art, en prenant ses propres libertés créatives.

Si vous tenez à inscrire l'enfant à une activité créative, choisissez-en une qui est adaptée aux tout-petits et qui ne mise pas sur la technique (ex. : danse créative, éveil sonore, arts plastiques, art dramatique).

À retenir

- ⇒ Tous les enfants possèdent un potentiel créatif qu'ils peuvent développer et améliorer, si on leur en laisse la possibilité.
- ⇒ Afin de favoriser le potentiel créatif de l'enfant, il est préférable de le laisser jouer, inventer et créer en toute liberté sans lui imposer nos idées d'adulte ni faire les choses à sa place.

Source : naitreetgrandir.com



J'ai peur !

En grandissant, l'enfant passe par différents stades où il ressent de la peur et des inquiétudes. Il existe des peurs communes pour chaque tranche d'âge, qui correspondent aux différents stades du développement de l'enfant.



2-4 ANS

- J'ai peur du noir.
- J'ai peur de l'armoire.
- J'ai peur de dormir seul(e).
- J'ai peur de l'orage et du tonnerre.
- J'ai peur des ombres.
- J'ai peur des bruits sourds.

5-7 ANS

- J'ai peur du noir.
- J'ai peur du docteur.
- J'ai peur des bruits sourds et soudains.
- J'ai peur des insectes et des animaux.
- J'ai peur de perdre mes amis.



8-11 ANS

- J'ai peur des fantômes.
- J'ai peur de ma maîtresse/mon maître que j'aime.
- J'ai peur de ne pas réussir à l'école.
- J'ai peur des méchantes personnes (kidnapping).
- J'ai peur de décevoir mes parents.

12-18 ANS

- J'ai peur pour ma sécurité.
- J'ai peur des présentations orales à l'école.
- J'ai peur de la mort.
- J'ai peur de l'avenir.
- J'ai peur de mon image (comment les autres me voient).
- J'ai peur des enjeux mondiaux (climat).



L'importance des transmissions chez l'assistant maternel

Les transmissions chez l'assistant maternel sont des moments cruciaux pour que la relation avec le tout-petit et sa famille se déroule au mieux. Ces interactions quotidiennes entre parents et professionnelles de la petite enfance cherchent à rendre compte du récit de la vie de l'enfant chez l'assistant maternel, mais aussi à son propre domicile.

Mais à quoi servent véritablement les transmissions ? Quels outils permettent d'établir de bonnes bases avec les familles pour leur donner une place de partenaires ? Comment garantir une continuité de soins pour l'enfant ?

L'INTÉRÊT DES TRANSMISSIONS DANS LA PETITE ENFANCE

De manière générale, les transmissions servent à retranscrire la journée de l'enfant, à la fois sur le plan physiologique (nombre de selles, nombre de siestes et leur durée, déroulé et contenu des repas), émotionnel et sur un plan plus global (quels jeux, quelles activités, quelles découvertes, etc.).

Elles permettent :

- d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil,
- d'établir une relation de confiance avec les parents,
- de garantir le suivi de l'enfant en cas de problème médical ou autre,
- de valoriser son quotidien en tant que professionnel et avoir une meilleure reconnaissance de son métier,
- de protéger légalement les professionnelles – l'écrit prouve l'action (tout ce qui n'est pas écrit est considéré comme non-fait).

LES CLES DE LA REUSSITE AU QUOTIDIEN

Les transmissions ne se font pas de la même manière que l'on travaille en collectivité (crèches, micro-crèches, etc.) ou à domicile (garde d'enfants, assistant maternel). Le point commun à toutes les structures est qu'il faut adapter son message au parent que l'on a en face de nous. Pour cela, il est important de faire le point avec les parents en amont pour comprendre leurs attentes : préfèrent-ils savoir en détail ce qu'il s'est passé dans la journée en termes d'activités ? Ou sont-ils plus attachés au contenu des repas par exemple ? Ont-ils beaucoup de temps le soir ? Ou doivent-ils se dépêcher pour récupérer d'autres enfants ? Préfèrent-ils un rapport écrit ou un message texto ?

Lorsque l'on travaille seul, il est important de ne pas se sentir isolé. Il est possible de discuter de ses pratiques, ou d'éventuels problèmes auprès de collègues (en participant aux activités du RPE par exemple). Une fois que ces attentes sont clairement établies, il sera plus facile pour le professionnel de décrire la journée de l'enfant. Cet échange sera également plus valorisant car le parent sera attentif à ce qu'il dit et ne le vexera pas par une écoute distraite ou impatiente.

COMMENT GERER LES TRANSMISSIONS COMPLIQUEES ?

Lorsqu'il s'est passé quelque chose de problématique dans la journée (l'enfant s'est fait mordre, est tombé, un de ses objets personnels a été perdu, etc.) ou que le même problème se répète (un parent toujours en retard par exemple), le professionnel sait que la transmission du soir va s'avérer compliquée. Comment faire pour

que malgré tout, les choses se passent le mieux possible ?

⇒ Anticiper. Appeler le parent dans la journée ou lui envoyer un message pour le prévenir de ce qui s'est passé ou de ce qui ne va pas : cela peut aider à désamorcer le problème en évitant d'avoir à affronter une émotion vive le soir.

⇒ À domicile, les assistants maternels doivent pouvoir sentir qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils ont des ressources autour d'eux. S'ils ne dépendent pas d'un RPE ils peuvent appeler un collègue ou encore la PMI.

En un mot, le fait de parler, de prendre de la distance et de partager ce genre d'informations avec autrui permet de désamorcer une potentielle situation de tension.

LA TRANSMISSION SE TRANSFORME EN CONFLIT

Lorsque le conflit n'a pas pu être évité, que le ton monte ou devient plus agressif, il est important de ne pas s'énerver. Bien que parfois difficile à tenir, cette posture permet de garder son statut de professionnel et d'interpeler, plus tard, le parent sur son comportement.

Tout en restant calme, il est conseillé de :

- interrompre immédiatement l'échange en demandant au parent de sortir pour ne pas effrayer les autres enfants,
- protéger les enfants présents,
- informer le RPE
- en concertation, prendre des mesures d'éviction si la situation est trop compliquée à gérer.

QUELQUES POINTS A RETENIR

Petite fiche récapitulative pour des transmissions au top dès le 1er jour :

1. Questionner les parents sur leurs attentes par rapport à ce moment
2. S'adapter à chaque parent
3. Utiliser de bons outils, qui nous semblent faciles à manier (cahier de liaison)
4. Se faire entourer
5. Dès que cela est possible, se poser pour analyser ses pratiques avec d'autres professionnelles.



Ce qui change pour le CMG

Conditions d'éligibilité au CMG en 2026

Pour pouvoir bénéficier du Complément de libre choix du mode de garde (CMG), certaines conditions doivent être respectées. Elles concernent principalement l'âge de l'enfant, l'activité professionnelle des parents ainsi que le mode de garde choisi.

L'enfant doit avoir moins de 6 ans

Pour être éligible au CMG dans le cadre d'un foyer où le père et la mère vivent ensemble, l'enfant doit avoir moins de 6 ans au moment de la demande. Cette exigence garantit que l'aide soit destinée aux familles ayant des enfants en bas âge, période où le recours à un mode de garde est souvent indispensable pour concilier vie familiale et professionnelle.

Les parents doivent exercer une activité professionnelle

Les parents doivent exercer une activité professionnelle, être en formation rémunérée, en recherche d'emploi indemnisée, ou percevoir certaines prestations spécifiques (comme l'AAH). Les parents étudiants et travailleurs indépendants peuvent également prétendre au CMG sous certaines conditions.

Le mode de garde doit être agréé

Le mode de garde choisi doit être déclaré et respecter les plafonds de rémunération fixés. L'emploi d'un assistant maternel ou d'un garde à domicile nécessite une déclaration à Pajemploi, tandis que l'inscription en micro-crèche ou structure agréée doit être validée par la CAF. Les parents doivent donc s'assurer que le prestataire de garde est bien agréé pour bénéficier du CMG.



Pajemploi : une déclaration par enfant

Depuis la période déclarative de janvier 2026, les modalités de déclaration ont évolué pour les particuliers employeurs d'assistants maternels.

Cette évolution a introduit une déclaration par enfant accueilli, conformément aux éléments définis dans chaque contrat de travail.

Pourquoi cette évolution ?

La mise en place de la déclaration par enfant permet :

- ⇒ un calcul plus précis de leurs droits au complément de libre choix du mode de garde (CMG) et de leurs cotisations, réalisé pour chaque enfant ;
- ⇒ une simplification des démarches, ainsi que celles l'assistant maternel, notamment pour la prise en compte de ses droits (chômage, retraite...).

Particuliers employeurs : ce qui change pour eux

Auparavant, la garde de plusieurs enfants était effectuée via une seule déclaration mensuelle. Depuis janvier 2026, ils doivent saisir une déclaration distincte pour chaque enfant accueilli par l'assistant maternel.

Bon à savoir

Les gardes d'enfants à domicile ne sont pas concernés par la déclaration par enfant.

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) reste versé sous conditions d'âge :

- ⇒ pour tout enfant **jusqu'au mois anniversaire de ses 6 ans**,
- ⇒ ou 12 ans s'il s'agit d'une famille monoparentale.

Assistants maternels : ce qui change pour eux

Ce changement leur permet de bénéficier de documents plus détaillés :

- ⇒ Ils reçoivent désormais un bulletin de salaire par enfant accueilli, disponible sur leur espace en ligne Pajemploi,
- ⇒ leurs récapitulatifs mensuels de salaires et d'abattements fiscaux présenteront des montants détaillés pour chaque enfant déclaré.



Source : www.urssaf.fr

C' est l'heure De la recette !

Œufs de pâques pour bébé



Ingrédients :

- 10 dattes
- 1 c. à soupe de purée de noisettes
- 1 c. à soupe de compote de pommes
- 4 c. à soupe de flocons d'avoine
- 2 c. à soupe de noix de coco râpée (ou farine de coco)

Matériel :

- mixeur ou hachoir

Dans le bol du mixeur, mettre :

- ⇒ 10 dattes dénoyautées,
- ⇒ 1 c. à soupe de purée de noisettes,
- ⇒ 1 c. à soupe de compote de pommes
- ⇒ 4 c. à soupe de flocons d'avoine.

Mixer le tout jusqu'à obtention d'une pâte assez homogène, un peu collante.

Former de petites boules avec les doigts, et rouler la pâte dans la paume des mains pour façonner de petits œufs. Adaptez la taille aux capacités de votre bébé, pour qu'ils puissent les tenir facilement et les croquer.

Rouler les œufs dans la noix de coco râpée.

Source : www.cuisinez-pour-bebe.fr



I idée de bricolage

avec de la laine :



Quelques Références

Livres / Magazines / Jeux / Sorties / Vidéos



Magazine « Vie de famille »

Le magazine de la CAF

Disponible sur le site www.caf.fr ou dans votre RPE

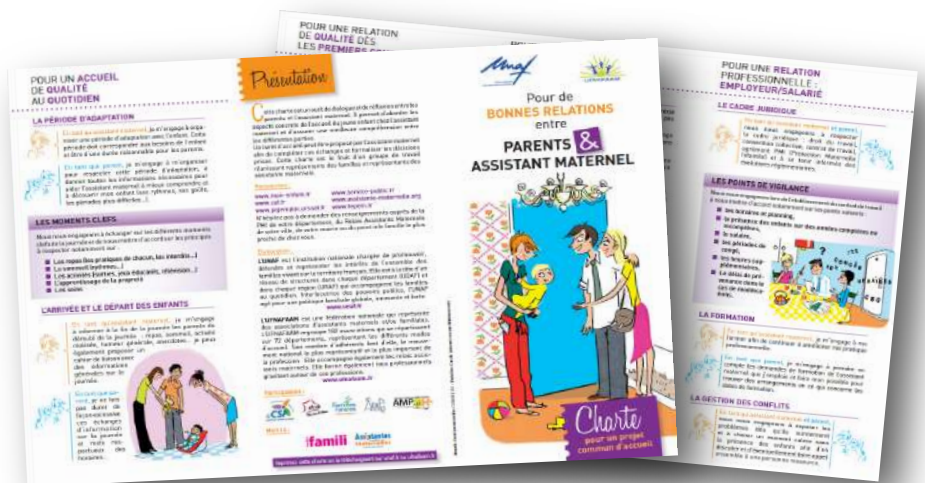
Dans sa nouvelle formule, le magazine des Caf, Vies de famille, conserve l'objectif d'informer et de clarifier les droits des allocataires ou futurs et potentiels allocataires

Pour des bonnes relations entre PARENTS & ASSISTANTS MATERNELS

Disponible sur les sites www.unaf.fr ou ufnafaam.fr ou dans votre RPE

Cette charte est un outil de dialogue et de réflexion entre les parents et l'assistant maternel. Il permet d'aborder les aspects concrets de l'accueil du jeune enfant chez l'assistant maternel et d'assurer une meilleure compréhension entre les différentes parties.

Un livret d'accueil peut être proposé par l'assistant maternel afin de compléter ces échanges et formaliser les décisions prises. Cette charte est le fruit d'un groupe de travail réunissant représentants des familles et représentants des assistants maternels.



Je m'ennuie

Marie-Aline BAWIN et Colette HELTINGS

Tom s'ennuie, il tourne en rond. Quelle chance a sa petite sœur, Inès, de s'amuser avec un rien... Soudain, il a une idée : et si le canapé devenait un bateau ? Un balai pour le mât, une couverture et des chiffons pour les voiles, des dizaines de peluches pour faire les passagers, et le tour est joué ! C'est encore plus drôle quand papa et maman montent à bord !

